

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

| | | | |
|---------------------------------|----------|----------|--------|
| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
| LOT et Départements limitrophes | 4 fr. 25 | 8 fr. | 15 fr. |
| Autres départements | 4 fr. 50 | 8 fr. 50 | 16 fr. |

TÉLÉPHONE 31. COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

| | |
|---|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... | 80 cent. |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | 1 fr. 25 |
| RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —)..... | 1 fr. 25 |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Harden conseille la soumission à son pays. — Les élections italiennes. — La crise minière anglaise. — Les troubles de la Haute-Silésie.

Harden, le fougueux pamphlétaire allemand, se montre beau joueur. Il témoigne ainsi d'un certain courage, car il trouvera peu de boches autour de lui, disposés à applaudir à sa crânerie cependant indiscutable. Au début de la guerre, Harden se rangea parmi les pangermanistes les plus farouches. Il estimait normale la brutale agression qui devait donner à la Prusse des provinces nouvelles pour une population qui « étouffait dans des frontières trop étroites ».

Par la suite, lorsqu'il comprit que les Allemands ne pourraient triompher de la résistance croissante des défenseurs du Droit, il n'hésita pas à crier « casse-cou » aux grands chefs militaires qui s'obstinaient à poursuivre une victoire impossible. Il ne fut pas écouté.

Après la défaite, il montra aux pangermanistes que la paix eût été moins dure si on l'avait faite quelques mois plus tôt. On étouffa sa voix : il fallait entretenir le pays dans cette idée qu'il n'était pas vaincu, que la Revanche était une certitude prochaine !...

Les Alliés, par leur faiblesse, favorisèrent les plans des nationalistes prussiens. Tout à une fin, cependant, la France à bout de patience a convaincu le Monde que la Victoire était perdue, si l'Allemagne n'était pas mise en demeure d'exécuter le traité de Versailles.

D'où l'ultimatum qui expire ce soir.

Les vaincus s'inclineront-ils ? Observeront-ils au contraire, une attitude passive dans l'espoir de laisser les Alliés et de provoquer des incidents dont ils s'efforceraient de bénéficier ?...

Le doute a subsisté jusqu'à hier soir. Mais on apprenait, alors, que le nouveau Cabinet allemand, s'était prononcé pour l'acceptation et qu'il avait obtenu l'approbation du Reichstag par 221 voix contre 175.

Quoi qu'il arrive nous avons abandonné l'ère des hésitations. Seule, l'action nous assurera le bénéfice de la victoire et de nos sacrifices inouïs. Action dans la Ruhr si la capitulation n'est pas totale ; action au cœur même de l'Allemagne par la Commission de garantie, si les Boches acceptent la décision de Londres.

Cette commission aura pour devoir de suivre scrupuleusement les agissements des vaincus. Sans une heure de défaillance elle devra s'assurer que les Allemands tiennent leurs engagements selon les prescriptions définies à Londres.

A cette condition seulement nous pourrions envisager l'avenir sans trop d'inquiétude.

Les Germains feront sagement d'écouter Harden, lorsqu'il dit à un rédacteur du World :

« Je me refuse à partager l'opinion courante en Allemagne, à savoir que les Français sont devenus des sanguinaires impérialistes et veulent nous manger. En premier lieu, il ne nous sied guère de crier à l'impérialisme français. De notre part, cette attitude est étrange, voire ridicule. Les Français veulent se relever. Ils estiment que nous leur devons des sommes d'argent immenses, et le monde entier le pense avec eux. Nous ne gagnerons rien à attendre, et quant aux allemands qui s'efforcent à démontrer qu'ils ne sont pas responsables de la guerre, ils ne réussissent qu'à exaspérer le monde entier. Alors même qu'ils arriveraient à prouver ce fait, personne ne les croirait. »

C'est là le langage de la sagesse. De bon ou de mauvais gré l'Allemagne doit payer... et désarmer.

L'Italie est en pleine fièvre électorale. On sait que la Chambre élue le 11 novembre 1919 a été dissoute le 7 avril dernier.

Les élections de 1919 furent caractérisées par de très nombreuses abstentions qui favorisèrent le triomphe de nombreux socialistes au détriment des partis constitutionnels.

La composition de la Chambre était telle qu'aucune majorité sérieuse n'était possible pour un ministère quelconque. M. Giolitti estimant

ne pouvoir travailler utilement avec le concours d'une Chambre si divisée, a pensé qu'il était de l'intérêt de la Nation de rendre la parole au pays.

C'est dimanche prochain que les électeurs sont appelés aux urnes. Depuis un mois, les divers partis se livrent une bataille acharnée, mais les forces libérales et démocratiques, morcelées à l'infini lors des élections de 1919, ont réussi à former un bloc assez compact en vue du prochain scrutin.

Dans ces conditions, M. Giolitti espère que les partis de l'Ordre Porteront de haute lutte. Ce sont les socialistes surtout qui devraient faire les frais de la bataille. Les journées de troubles, violentes, qui suivirent l'occupation des usines par les extrémistes ont fait un mal énorme au parti d'extrême-gauche. On s'attend donc à des résultats intéressants. Mais il est heureux que la date du scrutin approche, car la violence de la lutte est extrême en maintes provinces !...

La situation est très tendue dans le monde du travail anglais. Tandis qu'en certains centres les meneurs poussent à la grève à outrance, le conflit minier se heurte à l'hostilité violente d'une importante fraction du prolétariat.

De plus, les ressources des syndicats sont à peu près épuisées, les grévistes ne touchent plus qu'une fraction des indemnités prévues et, la misère aidant, les travailleurs commencent à protester contre leurs dirigeants. Comme suite à cet état d'esprit, on signale quelques reprises de travail en divers points isolés.

Lloyd George ayant déclaré que le gouvernement tiendrait bon, les conditions imposées par les mineurs étant jugées inacceptables dans l'intérêt de la nation, un mouvement très net de lassitude se dessine partout.

L'entente étant impossible sur les bases réclamées par les mineurs et ces derniers se rendant compte qu'ils sont en présence d'obstacles insurmontables, on s'attend à des concessions importantes qui permettront une entente prochaine sur un compromis qu'on s'efforce de trouver ; cela en dépit des nouvelles pessimistes de la dernière heure qui prétendent que le conflit s'aggrave.

Souhaitons la fin prochaine de ce conflit pénible et désastreux pour la nation anglaise.

Trompés par une campagne tendancieuse de Berlin, les polonais des régions minières de la Haute-Silésie se sont soulevés. Ils entendaient protester contre une prétendue décision de la commission interalliée de partage. Cette commission aurait attribué à l'Allemagne des districts à majorité polonaise. L'affirmation était d'origine prussienne, donc fautive. Le malheur est que la révolte des paysans polonais a provoqué des troubles sanglants et qu'aujourd'hui, encore, le calme n'est pas rétabli complètement, en dépit de l'attitude énergique de la commission interalliée.

Cette dernière a pu donner l'affirmation aux populations intéressées qu'aucun partage n'était décidé. Les Alliés ont ajouté que la délimitation ne sera pas fixée avant que la question allemande ne soit complètement réglée.

Dans ces conditions, il faut souhaiter que les dirigeants de Varsovie s'efforcent de calmer de leur mieux les esprits excités des polonais silésiens. Ces derniers n'ont rien à gagner à des troubles violents. Ils ne peuvent que favoriser les plans de la Prusse et indisposer les Alliés. Mieux vaut donc attendre avec calme une décision qui sera rendue en toute indépendance, avec l'unique désir de se conformer strictement à un partage selon la justice.

A. C.

LA SOUMISSION

L'Allemagne se soumet, sans réserve, à l'ultimatum des Alliés.

Une note officielle a apporté la nouvelle à Paris, à Londres, à Bruxelles et à Tokio.

C'est un premier résultat.

Il appartient maintenant aux Alliés de veiller à ce que les vaincus tiennent leurs engagements.

Ce résultat sera acquis si les vainqueurs savent éviter toute illusion, toute faiblesse, toute discussion.

INFORMATIONS

Après l'acceptation

L'Allemagne s'étant inclinée, voici, désormais, quelles sont les obligations des vaincus :

RÉPARATIONS

31 mai 1921. — Paiement d'une somme d'un milliard de marks-or ou en devises étrangères approuvées par la C. D. R. ou en effets à trois mois sur le Trésor allemand, analysés par des bons allemands agréés.

31 mai 1921. — Constitution du Comité de garantie.

1^{er} juillet 1921. — Création et remise d'obligations pour une somme de 12 milliards de marks-or.

1^{er} novembre 1921. — Création et remise d'obligations pour une somme de 38 milliards de marks-or.

1^{er} novembre 1921. — Création d'obligations pour un montant de 82 milliards de marks-or, celles-ci n'étant mises en circulation que si la C. D. R. le juge opportun.

15 octobre 1921. — Premier des paiements trimestriels dus annuellement par l'Allemagne (annuité fixe), chacun de ces paiements devant suivre tous les trois mois.

15 novembre 1921. — Premier versement trimestriel à valoir sur le 26 0/0 prélevé sur les exportations.

DÉSARMEMENT

La question avait été réglée par une note des puissances du 29 janvier dernier. Le désarmement de la reichswehr devait être accompli le 1^{er} avril 1921. N'ayant pas été fait, il est exigible immédiatement.

La livraison du matériel de guerre restant à livrer devait être réalisée au 28 février 1921 ; elle n'a pas été accomplie. Elle est exigible immédiatement. Le dernier délai pour la démolition de tous les bâtiments de guerre en construction est fixé au 31 juillet 1921. Le matériel aérien encore dissimulé devait être recherché et remis avant le 15 mai 1921 ; il est exigible immédiatement.

LE JUGEMENT DES COUPABLES

Le jugement des criminels de guerre, non encore accompli, doit être exécuté sans réserves, ni retard, d'après le quatrième paragraphe C de la déclaration des alliés à Londres. Il est donc exigible immédiatement.

Le prochain assaut

On a remarqué que MM. André Tardieu et Pierre Forget ont eu de fréquentes entrevues. Ils fouirissent leurs armes en vue de l'assaut qu'ils s'approprient à livrer à M. Briand le jour de la rentrée des Chambres. De son côté, M. Mandel ne reste pas inoccupé. Il reçoit les journalistes de second ordre qui lui sont restés fidèles et joue les Fouché en leur promettant une part de la tarte aux cerises. A défaut de cerises, il leur restera toujours les noyaux.

La faillite du bolchevisme

De Bruxelles : M. Vandervelde, ex-président de la deuxième Internationale et l'un des plus ardents défenseurs de celle-ci, fera le 18 mai courant, à Glasgow, une conférence sur le socialisme d'après-guerre et les trois promesses du bolchevisme. Ces trois promesses sont : la paix, la socialisation de la terre et le communisme.

L'orateur socialiste démontrera que le bolchevisme a fait faillite à ces trois promesses.

Panique financière en Grèce

La situation des armées grecques reste inquiétante en Asie-Mineure en dépit de la satisfaction de commande exprimée par M. Gounaris, après sa visite au front.

En attendant, la Grèce est dans une situation de plus en plus critique au point de vue financier.

On télégraphie d'Athènes :

Dans les milieux industriels et financiers grecs la panique est très grande. Plus de 500 millions de marchandises sont en souffrance au Pirée. Les paiements à l'étranger ont été suspendus.

Formidable incendie

Un formidable incendie a détruit, à Lyon, les importants magasins généraux d'habillement militaire et de réserves alimentaires du 14^e corps d'armée. Les dégâts atteindraient 40 millions de francs.

Le travail reprend

Est-ce la fin prochaine du marasme industriel et commercial ? Plusieurs corporations accusent une reprise sensible du travail.

Espérons que cette reprise va s'accroître et que nous sortirons enfin de la terrible crise de chômage.

CHRONIQUE LOCALE

Nous réclamons la Justice

Le Cardinal de Paris vient de donner une bien jolie leçon à l'archevêque de Cologne qui lui avait fait part de son élévation au cardinalat.

Ayant applaudi à cet honneur, en raison des bienfaits prodigués, pendant les hostilités, aux prisonniers de guerre français par l'archevêque de Cologne, le cardinal Dubois ajoute :

« Eminence, la patience de la France est à bout !... »

« ...On ne heurte pas impunément chez un peuple le sentiment de la justice. Et c'est la justice seule que nous réclamons. Vous ne pouvez pas ne pas la réclamer avec nous. Au-dessus de la mêlée des passions et des intérêts politiques, élevez la voix, Eminence, la grande voix d'un prince de l'Eglise... »

Tout cela est d'une belle allure. Mais le destinataire est probablement boché avant tout ; le noble appel du Cardinal Dubois risque donc de rester sans écho. La Prusse a cyniquement violé toutes les lois divines et humaines au cours de l'atroce guerre qu'elle a déclenchée, elle ne prétend pas moins être sans responsabilité dans les horreurs accumulées. Comment comprendrait-elle un appel à la Justice ?...

Il reste que la « patience de la France est à bout ». Le Cardinal Dubois, dit un de nos confrères, a merveilleusement exprimé la pensée de tous les Français, même de ceux dont il n'est pas le pasteur.

Si l'Allemagne en doute elle n'a qu'à violer les nouveaux engagements qu'elle se déclare prête à contracter et les événements de demain lui prouveront notre inébranlable volonté d'obtenir, enfin, ce qui nous est dû.

Les jetons en bronze d'aluminium

Quand mettra-t-on en circulation les fameux jetons qui doivent remplacer nos abominables coupures ?

C'est au ministère des Finances, avait-on laissé entendre à la Monnaie, qu'il appartient de fixer la date d'émission des fameux jetons, car d'ores et déjà le stock constitué est fort appréciable.

Au ministère des Finances, on a déclaré que le public devait encore attendre patience pendant quelques semaines :

« La fabrication des jetons, a-t-on dit, a subi d'assez longs retards, par suite de l'insuffisance du métal spécial difficile à obtenir et aussi de la nécessité où l'on s'est trouvé de faire appel à l'industrie privée pour la préparation des flans nécessaires pour la frappe. Nos ateliers de la Monnaie ne sont que médiocrement outillés et ne peuvent produire quotidiennement que des quantités assez faibles de jetons. »

Pour éviter les mécomptes qui se sont produits lors des dernières émissions de monnaie, il a été décidé de ne livrer les jetons au public qu'au moment où un stock considérable en serait constitué.

En effet, si l'on n'en livrait tout d'abord à la circulation que quelques millions, l'expérience nous apprend qu'ils seraient immédiatement immobilisés, « étouffés » par les premiers bénéficiaires, collectionneurs ou simples amateurs, qui, par curiosité, retireraient des échanges courants les exemplaires reçus.

La masse suffisante pour satisfaire au légitime désir du public et parer à l'inconvénient qui vient d'être signalé ne sera pas constituée avant un mois ou un mois et demi ; ce n'est qu'à ce moment qu'on donnera l'ordre de mise en circulation et que les chambres de commerce répartiront les jetons.

Les stocks de blé

Le Préfet du Lot a l'honneur de porter à la connaissance des cultivateurs producteurs de céréales que le sous-secrétaire d'Etat chargé de la liquidation des Services du Ravitaillement a, par arrêté en date du 20 avril 1921 décidé ce qui suit :

1^o En vue d'assurer l'enlèvement aux prix prévus par le décret du 12 août 1920 du blé froment disponible de la récolte 1920, les producteurs devront déclarer à la date du 31 mai 1921, les stocks de céréales dont ils disposent encore, non comprises les quantités pour la consommation familiale ;

2^o Ces déclarations seront effectuées dans les Mairies le 1^{er} juin au plus tard au moyen d'imprimés mis à la disposition des cultivateurs par les soins de l'Administration préfectorale.

Le bruit excessif qui incommodait les habitants du quartier était motivé par un accident survenu le soir vers 6 heures.

Le rouleau-compresseur, ayant terminé son travail dans la rue du Lycée, regagnait son garage de nuit. Il empruntait à cet effet la rue Charles-Bourseul.

Dans la journée, le service de la voirie de la mairie avait fait une réparation dans la rue et, faute de temps sans doute, la terre avait été insuffisamment tassée. Lorsque le rouleau-compresseur — qui pèse 12 tonnes — passa sur le lieu de la réparation, la voûte du conduit du tout-à-l'égout céda et le rouleau s'enfonça de 50 centimètres.

On dut travailler jusqu'à 10 heures du soir pour le sortir de là ; c'est à ce moment qu'il regagna son garage, réveillant les paisibles citoyens qui ne comprenaient rien aux explosions continues et peut-être excessives qui se produisaient.

Un des cantonniers qui travaillait au dégagement du rouleau avait posé sa veste par terre, près du lieu de l'accident. Lorsqu'il voulut la reprendre, il constata qu'on avait vidé les poches. L'individu malhonnête qui a commis le vol ne s'est pas contenté de prendre l'argent que possédait le cantonnier, il a pris également un livret militaire et un permis de conduire. De quelle utilité ces pièces peuvent-elles être au voleur ?

Espérons que l'enquête ouverte permettra de retrouver le coupable.

Le Prix du Pain

Notre confrère le *Courrier de l'Aveyron* annonce que, sur l'initiative du maire de Saint-Affrique, les boulangers de cette ville ont baissé le prix du pain de 5 centimes par kilogramme. « Evidemment », dit-il, « c'est pas beaucoup, mais c'est le premier pas ; on prétend que seul le premier pas est difficile à faire, nous attendons donc les suivants. »

Si le prix du pain baisse dans l'Aveyron, il n'y a pas de raison pour que le mouvement ne s'étende pas aux départements voisins. Il faut donc espérer que la libre circulation des céréales, à partir du 15 mai, aura pour résultat d'amener un fléchissement général sur le prix du pain.

Nomination

M. Brugière, procureur de la République à Muret, qui appartient au Lot par son mariage, est nommé, en avancement, juge à Toulouse.

Toutes nos félicitations.

OBSEQUES

Les obsèques de M. Bro, chef de Division honoraire de la Préfecture, ont eu lieu hier matin.

Une foule considérable suivait le char funéraire, témoignant de l'universelle sympathie dont le regretté disparu jouissait dans notre ville.

Au cimetière, M. Imbert, chef de Division honoraire de la Préfecture, prononça le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Avant de quitter cette tombe, je dois, au nom des employés de la Préfecture et des membres de l'Association des retraités du Lot, confondus dans un même sentiment de deuil, adresser un suprême adieu au camarade et à l'ami qui va dormir l'éternel sommeil.

Pierre Bro entra dans l'Administration préfectorale le 1^{er} janvier 1874 et fut attaché au bureau de la comptabilité, intelligent et très laborieux, il obtint un rapide avancement. Nommé, en effet, rédacteur le 1^{er} septembre 1878 et sous-chef de bureau le 25 janvier 1879, il fut promu chef de division le 13 avril 1888 bien qu'il fut à peine âgé de 36 ans.

Bro a rempli ces fonctions avec le plus grand zèle et un absolu dévouement.

Au mois de juin 1908, se sentant fatigué, il fit valoir ses droits à la retraite. Mais, à la suite du décès du regretté M. Robert, qui l'avait remplacé, il consentit à reprendre son ancien emploi qu'il occupa jusqu'au 1^{er} mai 1910 date à laquelle sa pension de retraite fut définitivement liquidée.

Deux ans après, c'est-à-dire le 5 mai 1912, il fut élu Conseiller municipal de la ville de Cahors à une très forte majorité. En raison de ses connaissances spéciales en matière de finances il pouvait rendre encore de réels services à la collectivité. Malheureusement la maladie qui le minait s'aggrava et le contraignit de donner sa démission de Conseiller municipal bien avant l'expiration de son mandat.

Cependant, grâce à un repos complet et aussi aux soins attentifs et dévoués de Mme Bro, épouse modèle, qui l'aimait sincèrement, son état de santé avait subi une certaine amélioration et il était permis d'espérer que notre ami nous resterait longtemps encore. Nos espérances ont été déçues. Le mort farouche et implacable l'a enlevé brusquement à notre amitié et à l'affection de sa famille.

Bro possédait au plus haut degré l'amour de ses fonctions et le sentiment du devoir. Il a toujours suivi le chemin de l'honneur et il méprisait totalement ceux qui s'en écartaient.

Sa vie privée fut également exemplaire. Bon fils, époux fidèle, il adorait ses enfants qui, à leur tour, avaient pour lui, une affection sans bornes.

Ah ! il est bien vrai que la vertu n'est pas toujours récompensée en ce monde. Bro n'a pas eu effectivement une vieillesse heureuse. Toujours souffrant, presque impotent, tenu de suivre un régime des plus sévères, il n'a point profité du

repos qu'il avait si bien gagné. Néanmoins, il a eu la grande joie de revoir en pleine santé, à l'issue de la dernière guerre, ses deux fils, officiers de mérite, qui se sont vaillamment comportés durant toute la campagne et ont été assez heureux de sortir sains et saufs de la terrible fournaise.

Puisse le témoignage de nos sentiments à l'égard de leur père, adoucir leur grande douleur et l'affliction profonde de leur mère vénérée.

Encore une fois, adieu, mon cher ami, adieu pour toujours.

Une fois encore nous prions la famille de M. Bro de vouloir bien agréer nos vives condoléances.

Artillerie roulante... accident et vol

Nous recevons une protestation contre « une plaisanterie par trop bruyante ». Il s'agit du « tank-rouleau à explosions continues », qui, mardi soir à 10 heures, menait un tapage d'enfer dans le quartier de la promenade... »

Le bruit excessif qui incommodait les habitants du quartier était motivé par un accident survenu le soir vers 6 heures.

Le rouleau-compresseur, ayant terminé son travail dans la rue du Lycée, regagnait son garage de nuit. Il empruntait à cet effet la rue Charles-Bourseul.

Dans la journée, le service de la voirie de la mairie avait fait une réparation dans la rue et, faute de temps sans doute, la terre avait été insuffisamment tassée. Lorsque le rouleau-compresseur — qui pèse 12 tonnes — passa sur le lieu de la réparation, la voûte du conduit du tout-à-l'égout céda et le rouleau s'enfonça de 50 centimètres.

On dut travailler jusqu'à 10 heures du soir pour le sortir de là ; c'est à ce moment qu'il regagna son garage, réveillant les paisibles citoyens qui ne comprenaient rien aux explosions continues et peut-être excessives qui se produisaient.

Avis aux décorés

Il est instamment rappelé aux légionnaires et médaillés, décorés au titre du tableau spécial pendant la guerre, que le paiement des arrérages échus le 1^{er} juin ne pourrait être fait que si la grande chancellerie reçoit avant le 15 mai :

- 1^o Copie de l'acte de naissance ;
 - 2^o Etat des services, qui doit être envoyé par l'intéressé ou par son corps ;
 - 3^o Titre provisoire à envoyer par le comptable qui a payé les arrérages du 2^e semestre 1920.
- Ces pièces sont indispensables pour l'établissement des nouveaux livrets de paiement. Or, malgré les avis antérieurs, elles manquent en très grand nombre.

Syndicat d'initiative de Cahors et du Quercy

Excursion des 15 et 16 mai 1921

L'excursion du Syndicat d'Initiative a réuni 36 adhésions.

Le départ aura lieu devant l'Hôtel-de-Ville de Cahors, dimanche matin à sept heures très précises.

Les excursionnistes sont priés de ne prendre avec eux que des bagages à main d'un volume aussi réduit que possible.

Cour d'assises

Les assises du deuxième trimestre de l'année 1921, s'ouvriront sans doute le 13 juin, à midi. Quatre affaires seront inscrites au rôle :

- 1. L'affaire du double assassinat Vaylats ;
 - 2. L'affaire des cambrioleurs belges ;
 - 3. Une affaire de vol qualifié instruite à Gourdon ;
 - 4. Une affaire de viol et inceste instruite au même tribunal.
- Cette dernière affaire sera, selon toutes probabilités, débattue à huis clos.

La récolte du blé promet d'être magnifique

Au ministère de l'Agriculture, on déclare que les récoltes, en ce qui concerne les céréales tout au moins, ont belle apparence. On s'alarme au mois d'avril de la sécheresse persistante du temps ; on s'alarme ensuite des gelées tardives et rigoureuses. Il y eut des dégâts. Ils sont limités à certaines cultures. Les vignes ont beaucoup souffert. La floraison des arbres fruitiers dans la plupart des départements a été abîmée par les gelées. Toutefois, en Normandie, la première floraison des pommiers donne entière satisfaction. Les blés sont magnifiques. Les cultivateurs se plaignent même qu'ils poussent trop vite. Les emblavures d'automne couvrent 4.911.910 hectares, en augmentation de 300.000 hectares sur les emblavures de l'année précédente. A la Société des agriculteurs de France, on estime que si la température reste favorable, la récolte en blé de 1921 suffira aux besoins du pays.

Le grand Concert-Bal du 17 Mai

Nous recevons la communication suivante : A l'occasion des fêtes de Pentecôte, l'Association Sportive P. O. Compound Club Cadurcien organise un grand concert-bal au profit de l'intéressante œuvre des « Camps de Vacances ».

De généreux et distingués concours se sont gracieusement offerts pour cette charitable fête. L'Union Artistique et Littéraire, l'Orchestre Symphonique rehausseront l'éclat des deux soirées qui seront données dans la grande salle de l'Apollon, brillamment ornée et illuminée à cette occasion.

Parmi les nombreux artistes nous relevons les noms de MM. Goldefy, baryton, Robert et René Barreau dans leurs chansons de genre, Courtaux et Barrière dans leur répertoire varié. En diction le programme n'est pas moins illustré par MM. Dissès, Ibert, Salgues et par M. Fabié dans ses déplorables poésies patoisées.

Si nous ajoutons à ces noms ceux de MM. Dutrieux, Canac, pour la soirée du 18, nous aurons montré que les dirigeants n'ont rien négligé pour donner vraiment, au public cadurcien deux belles soirées bien remplies.

M. Sidoux, le joyeux, irrésistible artiste qu'est Sidoux, le talentueux comique de l'Alhambra de Bordeaux, sera là pour les deux soirées, et nul doute que ses excentriques et mordantes chansonnettes ne fassent bientôt fureur dans notre ville amoureuse de tout ce qui est joie saine et spirituelle.

Avec lui, deux artistes de talent, dont nous ne pouvons encore produire les noms, donneront aux deux soirées un cachet des plus fins et des plus artistiques.

Les efforts du Comité seront, nous en sommes certains, grandement récompensés par la foule nombreuse qui remplira la salle de l'Apollon les 17 et 18 courant, elle fera ainsi, en s'amusant, une bonne œuvre et permettra, à de nombreux enfants cadurciens aux vacances prochaines, de jouir des fortifiants et régénérateurs « Camps de Vacances ».

Compound Club Cadurcien

Vendredi soir, 13 mai, à 20 h. 30, à l'Apollon-Cinéma, réunion pour la répétition générale du Concert des 17 et 18. Sont priés de s'y rendre MM. Goldefy, Courtaux, Robert et René Barreau, Dissès, Barrière, Fabié, Ibert, Salgues, Dutrieux, Dujols, Pouygareault.

Coopérative militaire

En vue de la réunion de l'Assemblée générale des actionnaires de la coopérative militaire qui doit avoir lieu le 29 courant à Toulouse, les actionnaires de la coopérative de Cahors sont instamment priés de se réunir au Cercle militaire (café Tivoli), le samedi 14 mai, à 13 heures, pour une communication importante.

PRÉSENCE INDISPENSABLE

Société des Etudes du Lot

Séance du 11 avril 1921

M. le Président rappelle que notre confrère M. Billières, vient d'être décoré de la Légion d'honneur et lui adresse les cordiales félicitations de la Société.

M. l'abbé Lacoste envoie à la Société son étude sur Uxellodunum. On sait que notre confrère pense avoir trouvé à Bélave le site répondant le mieux aux vagues indications des Commentaires.

M. le docteur Bergouinoux signale une étude sur la dépopulation du département, parue dans le *Réveil du Lot* ; il fait connaître ensuite qu'au dernier Congrès des Sociétés Savantes trois communications ont été faites, ayant pour objet le Quercy : 1° de M. l'abbé Sol, sur l'ancien Etat civil dans le Quercy ; 2° de M. l'abbé Lémoy, sur les grottes préhistoriques à dessins de la vallée du Célé ; 3° de M. Meunier, directeur du Petit-Séminaire de Nevers, sur l'emplacement d'Uxellodunum que l'auteur situe à Puy-d'Issou.

D'autre part, l'Académie des Jeux Floraux vient de décerner à M. l'abbé Cubagnès de Lalbenque, un lis d'argent.

Le secrétaire, au nom de M. le chanoine Albe, donne lecture d'un curieux extrait envoyé par M. l'abbé Dussert, professeur d'histoire à Grenoble.

C'est le récit du passage en Quercy des héros d'un roman éducatif paru en 1835 : *Alfred ou le Jeune voyageur en France*, par Marcs. L'auteur conduit ses voyageurs à Cahors, à Souillac, aux sources intermittentes du Gourg et du Bouley. Pour lui, les couples de notre cathédrale sont de construction romaine et auraient appartenu à un temple de Mercure... (celui de Mercuès sans doute ?) il fait de Jean XXII le fils d'un simple savetier. La description des sources ne semble pas être plus exacte que les renseignements d'archéologie ou d'histoire.

Après avoir rapidement analysé un compte d'apothicaire cadurcien du XVIII^e siècle, M. le docteur Bergouinoux donne communication d'un acte du 13 novembre 1633 par lequel le P. Regour, recteur du Collège des Jésuites de Cahors donnait procuration à l'effet de poursuivre un procès en héritage par devant le Parlement de Bordeaux.

Il s'agissait de la succession d'une dame de Salignac, Huraut de l'Hospital, sœur ou tante de la mère de ce personnage singulier et mal équilibré qui vécut de 1644 à 1724, était une arrière-petite-fille du chancelier Michel de l'Hospital.

Office Agricole Départemental

L'Office agricole départemental a décidé, après avis du Comité départemental du blé, d'organiser, de concert avec la Société d'Agriculture du Lot, un concours de culture du blé dans l'Arrondissement de Gourdon, siège en 1921 du concours agricole départemental.

L'Office agricole départemental et la Société d'Agriculture organiseront en outre dans le même arrondissement un concours de culture de la pomme de terre.

Concours de la culture au blé

a) Culture de 50 ares et au-dessus. Primes de 100 fr., 80 fr. et 60 fr.
b) Culture de 25 ares à 50 ares. Primes de 50 fr., 40 fr. et 30 fr.
La Commission pourra allouer une surprime de 20 0/0 aux cultures particulièrement bien tenues.

Concours de culture de la pomme de terre

a) Culture de 30 ares et au-dessus. Primes de 80 fr., 70 fr. et 60 fr.
b) Culture de 20 ares à 30 ares. Primes de 40 fr., 30 fr. et 20 fr.
La Commission pourra allouer une surprime de 10 0/0 aux cultures particulièrement bien tenues.

Les agriculteurs de l'Arrondissement de Gourdon désirant participer aux concours du blé et de la pomme de terre devront adresser leur demande d'inscription à la Société d'Agriculture ou à la Direction des services agricoles :

a) Du 15 mai au 15 juin pour le concours du blé.

b) Du 15 juin au 15 juillet pour le concours de la pomme de terre.

Les demandes d'inscription mentionneront :

1° Le nom et l'adresse exacte de l'exposant.

2° La surface totale cultivée en blé ou en pomme de terre.

3° La nature du sol.

4° La préparation du sol.

5° La récolte qui précède le blé, ou la pomme de terre.

6° La fumure employée (quantité de fumier et d'engrais commerciaux).

7° La variété de blé ou de pomme de terre et sa provenance.

8° Pour le blé le mode de semis (volée, ligne, sarclée).

Les soins culturaux pendant la végétation.

Nota. — Des imprimés pour demande d'inscription seront tenus à la disposition des concurrents à la Société d'Agriculture et à la Direction des services agricoles.

Fédération du Lot

Mutilés, Veuves, Ascendants et Orphelins de la guerre

A l'occasion des fêtes qui auront lieu le 22 mai, à Cahors, sous la présidence de M. le Ministre des pensions, l'Association des Veuves organisées pour l'après-midi une messe, vente de charité au bénéfice des orphelins de la guerre.

L'Association demande aux commerçants de vouloir bien participer à l'œuvre : tous les dons généreux seront reçus avec reconnaissance par les dames chargées de recueillir les dons. Elles passeront chez les commerçants de la ville à partir du 14 mai prochain.

Le bureau de l'Association.

Théâtre de Cahors

La représentation de MIREILLE a été un vrai succès, devant une salle comble, que le souvenir du BARRIÈRE DE SEVILLE avait attirée. Malgré les prétentions des artistes, talonnés, eux aussi, par la crise économique, on organise une nouvelle soirée de gala.

Grand Gala Lyrique

Nous apprenons que M. Raoul DELVAL, de l'Opéra, organise pour le dimanche 15 mai courant, un Grand Gala lyrique à notre Théâtre Municipal.

Le programme comprendra le grand succès actuel

PAILLASSE

et le délicieux opéra-comique

Les Noces de Jeannette

L'interprétation sera de tout premier ordre si nous en jugeons par les noms de Mlle Nina MAY, de l'Opéra-Comique ; Mlle BERNIER, du Théâtre-Lyrique ; M. DELVAL, de l'Opéra ; M. BELAVAL, du Grand Théâtre de Liège ; M. FÉRALIX, de l'Opéra-Comique ; M. CANONI, de l'Opéra de Boston, etc.

Nul doute que nos compatriotes ne viennent en foule applaudir cette pléiade d'artistes et que le succès obtenu encourage M. R. DELVAL à venir parmi nous, nous permettre d'applaudir sur notre scène municipale les plus beaux ouvrages de notre répertoire.

Goujonnac

Fête locale. — Le public est informé que la fête votive de Goujonnac est fixée aux 14, 15 et 16 mai 1921. Très beau programme. Parmi les attractions : Balançoires ; jeux de quilles, etc., et surtout grand concours de tir, 11 primes. Les sociétés ayant des carabines 6 mm pourront les apporter et s'en servir.

Le comité ne sera pas responsable des accidents survenus au cours de la fête. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Laburgade

Elections municipales. — Dimanche 8 mai, le Conseil municipal de la commune de Laburgade s'est réuni à l'effet de procéder à la nomination du Maire en remplacement de M. Allibe Fourès décédé.

M. Bousquet Pierre, adjoint, a été élu au 1^{er} tour par 7 voix sur 10 votants.

Mauroux

Fête locale. — C'est dimanche prochain 15 mai qu'aura lieu notre fête locale an-

nuelle. Les jeunes gens de la commune se sont dépensés sans compter pour donner le plus d'éclat possible à cette fête, aussi tout permet d'espérer une réussite complète.

Au programme : Bals de jour et de nuit, course pédestre, course régionale de bicyclette, bataille de confetti, feu d'artifice, etc.

Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers.

Puy-Evêque

Motoculture. — Malgré un temps exécrable, les expériences de motoculture organisées sur le domaine de M. Dellard, au Cayrou, ont eu lieu dimanche dernier devant une foule d'agriculteurs et de curieux venus de tous les points du canton. Sur ces vastes propriétés, une douzaine d'appareils purent librement manœuvrer et, d'après le travail fait et l'intérêt que le public y apporta, nous pouvons déduire que ces démonstrations furent concluantes.

La séance du 10 mai a été la crise de main-d'œuvre à la campagne.

Sérignac

Expériences de motoculture. — Lundi dernier 9 mai, dans l'après-midi, ont eu lieu au domaine de M. Gras, maire de Sérignac, situé à Bellegarde, même commune, des expériences de motoculture par tracteurs.

6 maisons avaient envoyé leurs modèles qui, en général, ont accompli devant une foule nombreuse un excellent travail. Plusieurs modèles ont montré leurs excellentes qualités, cela dans un terrain peu profond et resté inculte depuis plusieurs années. Ces expériences étaient placées sous le patronage de la Société d'Agriculture du Lot et le Comice agricole de Puy-Evêque dont plusieurs membres du Bureau étaient présents.

M. Lafont, le si sympathique et dévoué directeur des services agricoles du Lot y assistait également.

Bretenoux

Mort dans les flammes. — M. Canet, propriétaire à la Salles, commune de Comiac, vient de trouver la mort dans des circonstances affreuses.

Un incendie d'une violence inouïe ayant éclaté dans une forêt de pins, les secours furent organisés pour faire la part du feu qui menaçait de prendre des proportions considérables. Une cinquantaine de propriétaires et ouvriers agricoles étaient sur les lieux travaillant avec acharnement. A un moment donné, Canet fut entouré très rapidement par un grand tourbillon de flammes. Lorsqu'il fut retiré ses vêtements étaient déjà consumés et le malheureux avait des brûlures très profondes. Peu de temps après la mort avait fait son œuvre.

La victime était le frère de M. Canet, maire de Teysse.

Nous adressons à cette famille si péniblement éprouvée nos sincères condoléances.

Figeac

Arrestation. — Le gendarmier de Figeac vient de procéder à l'arrestation d'un père indigne, le nommé Cyprien Born, demeurant au Cayla, commune de Lissac, qui aurait commis des attentats à la pudeur sur ses deux filles, âgées de 13 et 15 ans.

Commission de classement. — La Commission chargée en 1921 du classement des véhicules automobiles susceptibles d'être requis pour les besoins de l'armée, se réunira le samedi 14 mai à 10 heures du matin, à Figeac, allée Victor-Hugo.

Les propriétaires qui ne pourraient venir eux-mêmes devant la Commission doivent faire présenter leurs véhicules automobiles par des personnes en mesure de fournir toutes les explications nécessaires.

Saint-Céré

La Foire. — Notre foire du 6 mai n'a pas été très importante. Voici les cours pratiqués :

Bœufs de travail, de 2.800 à 4.400 francs la paire ; bouvillons, de 1.600 à 2.600 fr. ; vaches de travail, de 1.800 à 2.800 francs ; génisses, de 1.300 à 2.000 fr. la paire ; les veaux, de 4 fr. 50 à 5 fr. 25 le kilo suivant qualité ; porcs gras, de 190 à 220 fr. les 50 kilos ; porcelets, de 60 à 180 fr. pièce, suivant qualité et grosseur.

Les bœufs d'élevage ont valu de 80 à 110 fr. pièce ; les agneaux, de 60 à 90 fr. pièce. Avoine, 21 fr. ; sarrasin, 40 fr. ; maïs, 64 fr. ; haricots, 88 fr. ; pommes de terre, 19 fr. ; le tout le sac de 80 litres.

Les poules se vendaient 3 fr. 25 ; les poultes, 3 fr. 50 ; les lapins, 1,75 ; le tout la livre ; œufs, 3,50 la douzaine ; les petits fromages, 3 fr. la douzaine ; fromage d'Auvergne, 7 fr. la livre ; le beurre, 8 fr. ; les chevreaux, 1,50 la livre.

Gourdon

Foire de l'Ascension. — Cette foire a été particulièrement importante en raison du beau temps. D'assez nombreuses affaires s'y sont traitées. La baisse continue sur le bétail, sauf sur les veaux.

Cours moyens : Bœufs gras, 260 à 320 fr. les 100 kilos ; bœufs d'attelage, de 3.000 à

4.000 fr. la paire ; bouvillons, de 1.500 à 2.000 fr. ; moutons gras, 3 fr. le kilo ; moutons maigres, 30 à 45 fr. pièce ; agneaux, 70 à 80 fr. l'un ; porcelets, 80 à 90 fr. pièce ; poules, 7 fr. ; poultes, 8 fr. ; lapins domestiques, 3 fr. ; le tout le kilo ; pigeons, 6 fr. la paire ; œufs, 2,75 la douzaine ; chevreaux, 3 fr. le kilo ; oisons, 5 fr. pièce de deux semaines ; canetons communs, 2,50 pièce ; canetons mulâtres, 10 fr. la paire.

Noix, 120 fr. le sac ; cerneaux, 1.100 à 1.200 fr. selon qualité ; avoine, 20 fr. la quarte de 80 litres ; seigle, 18 fr. le quarton ; haricots, 18 fr. les 30 litres ; pommes de terre, 13 fr. le sac.

Beaucoup de marchands étalagistes et de vendeurs de plants et de légumes. La douzaine de tomates se payait 1 fr. 50.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 25.

LA SOUMISSION

L'impression en Bavière

De Munich : La nouvelle de l'acceptation de l'ultimatum a causé une vive sensation en Bavière. Certains partis de la Diète ont décidé de maintenir le point de vue déjà exprimé à maintes reprises.

Contre le désarmement

Le Président du Conseil bavarois, von Kahr, a déclaré que la Bavière était, certes, disposée à aider le gouvernement du Reich à exécuter les obligations que lui impose l'acceptation de l'ultimatum... MAIS le pays ne saurait faire droit, entièrement, aux exigences de l'Entente sans compromettre la tranquillité de la nation.

La Bavière, a-t-il ajouté, appuie son gouvernement et approuve son opposition dans la question du désarmement.

EN HAUTE-SILÉSIE

De Londres : *The Morning Post* apprend que des informations reçues indiquent que la concentration des forces allemandes, dans le voisinage de la Haute-Silésie, semble prendre des proportions inquiétantes.

La perspective d'une guerre civile en Haute-Silésie commence à causer une appréhension sérieuse dans certains milieux diplomatiques, bien qu'il soit impossible de savoir encore qui sera entraîné dans la lutte et jusqu'où elle s'étendra.

Fâcheuse action

des insurgés polonais

De Londres : Le correspondant du *Daily Mail*, à Oppeln, signale que les polonais bombardent depuis mardi la ville de Kosel sur l'Oder. Ils tirent sur les casernes où les troupes italiennes sont cantonnées.

L'artillerie italienne riposte et a bombardé, pendant la nuit, les positions des insurgés sur la rive droite de l'Oder.

Commission des réparations

De Londres : Suivant le *Daily Mail*, Lloyd George a demandé à sir John Bradbury de retirer sa démission de délégué anglais de la commission des réparations.

Marché de La Villette

9 Mai 1921

| ESPÈCES | ENTRÉES | REVENU | PRIX PAR 1/2 KIL. Les porcs au cotent au 50 lb. poids vif | | |
|-------------|---------|--------|---|----------------------|----------------------|
| | | | 1 ^{re} qual. | 2 ^e qual. | 3 ^e qual. |
| Bœufs... | | | | | |
| Vaches... | 5.100 | 350 | 2,70 | 2,50 | 2,10 |
| Taureaux... | | | | | |
| Veaux... | 2.830 | 130 | 3,25 | 3,00 | 2,50 |
| Moutons... | 16.457 | 1650 | 3,75 | 3,50 | 3,25 |
| Porcs... | 4.243 | | 4,50 | 4,30 | 4,00 |

OBSERVATIONS. — Vente difficile sur toutes les marchandises.

IMPUISSANCE GUÉRISON ASSURÉE

LABORATOIRE DES SPÉCIALITÉS (Service S)

REMERCIEMENTS

La famille BRO et tous les autres parents ont l'honneur de remercier tous leurs amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées en assistant aux obsèques de

Monsieur Pierre BRO

AVIS DE DETTES

M. Camille SARRAZY, employé au P.-O., prévient le public qu'il ne paiera plus les dettes contractées par sa femme Mme Jeanne SARRAZY, née BLAZY, qui a quitté le domicile conjugal.

AVIS DE DETTES

M. Camille SAILLENS, à Sabadel, Lauzès, ne paiera pas à l'avenir les dettes que pourrait faire sa femme Madame Camille SAILLENS, née Yvonne DELFAU, à Ussel (Lot).

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 10 Mai 1921.

Le fait saillant de la séance d'aujourd'hui a été la baisse sensible des changes. Livre Sterling 47,20 contre 48,60, dollar 11,85 contre 12,23. Le Parquet est irrégulier, mais dans l'ensemble relativement soutenu. Le marché en banque fait preuve de résistance et ne semble pas affecté par la baisse des devises étrangères.

Nos rentes françaises sont fermes : 3 0/0 57,25, les autres sans changement, Crédit National ancien 465, nouveau 476.

Navigations irrégulières : Suez 6,40, Chargeurs Réunis 770, Transatlantique 304.

Cuprifères en réaction : Rio 1.476, Tanganyika 68.

Industrielles russes soutenues : Naphta 434, Bakou 3.370, Lianosoff 533, Platine 663, North Caucasian 74,25.

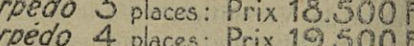
Pétrolières irrégulières : Eagle 343 et 337, Shell 302, Royal Dutch 24.900, Omnium des pétroles 679, Colombia 710.

Diamantifères et mines d'or fermes au début s'alourdissent en clôture : de Beers 601, Jagersfontein 126, Crown mines 99,25, Rand mines 111,50, Goldfields 46,50.

Parmi les valeurs diverses la Penarroya recule violemment à 1.128, Sucreries d'Égypte 778, Say ordinaire 1.357, Gaisa 721, Kuhlmann 709.

La 10 HP. Renault

Le Nouveau Modèle 10 HP. 1921



Torpedo 3 places : Prix 18.500 Fr.

Torpedo 4 places : Prix 19.500 Fr.

Carrosserie luxueuse. Accessoires nickelés. Coffres latéraux le long des manivelles.

Le Nouveau Torpedo 10 HP. 1921 est visible et peut être essayé.

REPRÉSENTANT

M. FAUGE

Mécanicien

49, Boulevard Gambetta

En face le Tribunal

A CÉDER, RAISON DE SANTÉ

Fonds de commerce exportation

Fruits, Noix, Cerneaux

Avec locaux, agencés commercialement et industriellement

POUR PRIX LOCATION SEULEMENT

CÉDANT S'INTÉRESSERAIT

Adresse bureau Journal

RAISINS

de Corinthe, 1^{re} qualité.

CAISSE de 10 kilos franco domicile contre mandat 36 fr. A. FELLOUS, 26, rue Colbert, Marseille.

LE COUPABLE

PAR

François COPPÉE

de l'Académie Française

XIV

Mais quoi ? Ailleurs, ce serait la même chose. Autant ce filou-là qu'un autre. Est-ce que ça existait, les honnêtes gens ?

— En voilà assez, dit-il entre ses dents serrées, j'accepte.

Soldmayer ricana en haussant les épaules, puis fouilla dans son gousset, et, n'y trouvant pas sans doute la monnaie nécessaire, se dirigea vers le fond de sa boutique.

Et alors... dans le temps d'un jet de foudre... Chrétien se rappela le coffre-fort dissimulé sous les loques pendantes, le revolver tout armé, le portefeuille plein de bank-notes... Et dans la même seconde, il conçut la pensée d'un crime !... Ah ! téméraire, absurde, presque impraticable !... Dans la clarté de ce large papillon de gaz ! A deux pas de cette porte ouverte sur le trottoir où grouillaient les passants !... N'importe ! le monstrueux désir fondit sur Chrétien Forgeat, l'éblouit comme un coup de sang, fit courir la petite mort

sur toute sa chair, lui arrêta le cœur !...

Soldmayer, à demi accroupi, écartant d'une main les vêtements suspendus, avait, de l'autre, ouvert sa cachette.

D'un seul bond, d'un bond de bête féroce, Chrétien fut sur lui, le renversa et, avant que le juif, terrifié, eut poussé le cri d'épouvante, son agresseur prit vivement le revolver et le lui déchargea, par trois fois, en plein visage. Le malheureux s'éroula dans l'angle du mur ; et une fontaine de sang se mit à jaillir de son œil droit crevé, avec de petits hoquets.

Alors Chrétien se retourna brusquement. Il avait la sensation que ses cheveux brûlaient. Il se retourna, certain que des gens allaient entrer, se ruer sur lui. Mais non ! Dans la rue, de lourds omnibus rou